**Essai introduction**

Parler de développement en Afrique, dans un pays comme le Burkina Faso et au nouveau encore local paraît illusoire tant « le développement est en panne, sa théorie en crise, et son idéologie, l’objet de doute » (Amir 1989 cité par Legouté 2001) tant les « transferts de composants » en tout genre ont dans la plupart des situations induit des effets contraires à ceux escomptés par les théories appliquées et les institutions tant nationales qu’internationales (Legouté 2001). Comme plusieurs auteurs[[1]](#footnote-1) qui se sont appliqués à définir le phénomène en y insérant chaque fois, suivant le contexte qui prévaut, ou par soucis d’originalité, une dimension adaptée au courant paradigmique du moment (Legouté 2001), ce texte analyse le développement au niveau local dans un contexte de transfert de rente minière dans un contexte de décentralisation balbutiante en pénurie de ressources financières.

Emaillant des discours officiels, mobilisant les espoirs des millions de personnes et des ressources considérables[[2]](#footnote-2), cette notion ne souffre plus d’opposition et son bien-fondé ne peut plus apparemment être remis en question tant les pratiques qu’elles sous-tend et l’idéologie qu’elle véhicule lui confère une valeur positive, souhaitable voire nécessaire profondément ancrée dans l’imaginaire collectif du genre humain (Legouté 2001).

La recherche du développement est un objectif inscrit dans toutes les constitutions nationales (Lavoie 1986).

Le réseau des organisations constitue la force essentielle de la transformation des biens et services et de l'élection des modèles de pensée nécessaires à la cohésion du développement. La détermination des processus de changement et l'identification des alternatives de production maintiennent le respect d'un développement authentiquement national. La préséance des éléments culturels, de la créativité intellectuelle locale et des politiques nationales autonomes affranchissent un développement endogène. Le primat qui se dégage à la fois du modèle théorique et de son application dans chaque pays est le caractère spécifique des objectifs, des modes et des processus de développement de chaque nation (Lavoie 1986).

Les liens entre décentralisation et développement local tout comme la contribution des ressources extractive a développement ont fait l’objet de débat jamais taris respectivement depuis les années 1970 et 1990. Mais peu d’auteurs se sont intéressés à la question du développement local sous impulsion des ressources extractives. Cet texte s’inscrit dans cette perspective bien ces territoires locales bénéficient de conditions favorables dans une conjoncture défavorable.

**En termes de stratégies d’évitement, ....**

Les pays doivent apprendre à ne pas généraliser et à ne pas appliquer un seul modèle au développement. Chaque décision est particulière, unique, et doit être adaptée aux conditions locales. Les pays doivent éviter la standardisation, la normalisation et la généralisation. Chaque décision liée au développement suit son propre cheminement et sa propre orientation sans tenir compte d'une autre décision similaire dans le temps et dans l'espace (Lavoie 1986).

**Le développement : de quoi dont-on parler ?**

Le « développement » n'est qu'une des formes du changement social et ne peut être appréhendé isolément. L'analyse des actions de développement et des réactions populaires à ces actions ne peut être disjointe de l'étude des dynamiques locales, des processus endogènes, ou des processus « informels » de changement (Olivier de Sardan 1995). Ce qui fait défaut, ce ne sont pas les bons conseils et les idées soi-disant nouvelles, c’est la compréhension des mécanismes réels à l’oeuvre et l’analyse des processus sociaux (Olivier de Sardan 1995). Le problème en ce qui concerne le développement, est de comprendre comment le monde se transforme, plutôt de prétendre le transformer sans donner les moyens de le comprendre[[3]](#footnote-3).

Le « point d’impact » des politiques de développement sur les populations concernées, autrement dit l’espace social où s’opère l’interaction entre opérations de développement (projets de développement ou actions de développement) et « groupes-cibles », est à cet égard, un niveau stratégique d’investigation, pour lequel l’enquête de terrain intensive de type socio-anthropologie est particulièrement adaptée (Olivier de Sardan 1995).

Le développement é »tant un « projet », sa réalisation ne dépend pas seulement du montant du financement et de la nature du projet lui-même, il dépend aussi de la capacité du terrain à gérer et à s’approprier le projet (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003). La réussite du développement local dans le contexte de flux de FMDL ne sera pas lié à la hauteur des entrées de recettes mais à sa bonne utilisation dans des projets territoriales cohérents, productifs et structurants.

Privés des recettes du protectionnisme, contraints par des politiques économiques libérales et restrictives, les États d’Afrique de l’Ouest connaissent au mieux une stabilité de niveau faible (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Après avoir expérimenté la facette d’Etat développeur (1050-1960) à un Etat modeste et libéral (1980-1990) en passant par l’Etat ‘‘fantoche’’ (1970), la question de l’action publique revient comme une nécessité d’ordonner le chaos laissé par un Etat absent (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Étudier la gestion et le développement des espaces territoriaux domaines directement liés à la mise en oeuvre de la décentralisation et de la gouvernance locale revient à réfléchir aux coordinations verticales qui accompagnent les flux de financement horizontales et relient local, Etat et international, mais aussi aux coordinations qui régulent les flux sur les espaces territoriaux (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

L’existence de ces collectivités territoriales en tant qu’espace public infranational pertinent est facteur facilitateur du développement, il n’en constitue jamais un garant. Le développement local résulte d’une dynamique complexe entre acteurs privés et privés et publics et une certaine gouvernance locale (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Plus qu'à un ensemble composite de stratégies, le développement local renvoie ici à des dynamiques endogènes de développement économique observées sur des territoires (Pecqueur, 1993) ou dans des régions (Scott, 2001) (cité par Piveteau 2005).

Au-delà de l'accumulation de capital physique et humain qu'il implique, le développement local indique un changement significatif dans l'organisation de la production locale et une voie originale d'industrialisation en comparaison des modèles économiques traditionnels (McCormick, 2003 ; Leloup *et al,* 2003) (cité par Piveteau 2005).

Le rôle de l'entreprise, en général, les effets positifs de l'agglomération de petites entreprises et des interactions avec le territoire, en particulier, sont mis en avant. Sans entrer dans le débat interprétatif sur les facteurs et les formes du développement local (Benko et Liepietz, 2000), retenons à ce stade qu'il combine une mobilisation d'acteurs locaux ancrés dans une même réalité sociospatiale, une valorisation de ressources locales et une émergence productive (Piveteau 2005).

**Contexte et situation actuelle**

Les politiques macro-économiques de développement (industries industrialisantes, remontée de filières, import-substitution, ajustement structurel, etc.) ont montré leurs limites (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003). La nature limitée et souvent obsolète des méthodes de production, le manque de qualifications techniques et enfin des compétences en gestion insuffisamment développées constituent également des entraves considérables au développement de ces structures (clusters) industriels illustré par l’étude de D. Mac Cornick (2003) (Leloip, Moyart et Pecqueur 2003).

L’ancrage territorial et communautaire des individus, l’apprentissage, le réseau et la coopération sont autant de réalités intrinsèques des milieux socio-économiques africains. Confusion des espaces - social, professionnel, productif ou privé -, primauté du capital social et du capital humain constituent autant de **facteurs performants face à ces contraintes** d’ordre technologique et financier (Leloip, Moyart et Pecqueur 2003).

L’Etat en Afrique se trouve depuis les années 1990 dans une situation propice à un délestage vers les acteurs locaux avec l’incapacité d’assurer une partie importante des fonctions qui lui sont habituellement dévolues (services publiques, politiques sociales), son rôle dans le processus de développement critiqué et la pression des besoins sociaux plus que jamais forte (Piveteau 2005). Les stratégies de développement auxquelles s’adossent les processus de décentralisation visent à résorber ce double constat d’arrière-plan (Piveteau 2005).

**Perspectives**

Le développement des territoires africains dépend de leur aptitude à identifier et à valoriser leurs ressources, à mettre en oeuvre une culture de l’innovation, à susciter les initiatives locales, à faire émerger des porteurs de projets, à générer un tissu de nouvelles entreprises (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003). Plutôt que d’être dans l’attente de développement venu de l’extérieur, ces territoires non seulement génèrent leur propre développement mais structurent et organisent ce développement ‘‘honorable’’, et non plus marginal ou ‘‘de survie’’ (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

L’idée d’un développement « par le bas », « par et pour les populations », opposée à un développement « par le haut », du ressort de l’Etat, nourrit une conception du développement local ayant partie liée avec les mouvements de solidarité internationale extra-étatiques de type ONG (Piveteau 2005).

La fourniture de services efficaces, la coordination d’initiatives et de programmes d’appui variés, l’incitation financière et, plus largement, l’accompagnement et la facilitation des dynamiques productives localisées relèvent, selon Nadvi et Smitz (1996), d’une combinaison judicieuse d’actions publiques et privées (Piveteau 2005).

Si la construction d'un territoire par les acteurs locaux, au fondement des dynamiques de développement local, ne se confond pas avec la création d'un espace politico-administratif à l'échelle locale, les collectivités territoriales sont cependant amenées à jouer un rôle particulier dans la *gouvernance territoriale* (Piveteau 2005).

**Méthodologie et approche**

L’approche dite des territoires intègre les préoccupations sociales, culturelles et environnementales au cœur des rationalités purement économiques (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Comme le souligne Vachon (2002, p.7), "si les facteurs économiques tels que le capital, les ressources naturelles, les équipements et infrastructures de transport et de communication, les marchés…continuent d'être des éléments importants dans le processus de développement des régions, le paradigme renouvelé de développement accorde un rôle tout aussi important aux facteurs non économiques tels que la qualification individuelle et collective, la transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels et actuels, le cadre de vie, la perméabilité à l'innovation, la vitalité communautaire, l'ouverture à la concertation et au partenariat, la mise en réseau des PME…" (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Ceci induit dès lors, tout d'abord, de la part des organisations internationales et des autorités politiques nationales, une acceptation de cette émergence par le bas du développement, ceci impliquant de nouvelles pratiques de partenariat et de coopération, plus souvent présentes dans les discours que dans les réalités de terrain. Il entraîne aussi l'insertion de l’ensemble des acteurs territoriaux, et non seulement des ONG et des pouvoirs publics locaux. Le développement local apparaît ainsi comme une nouvelle opportunité pour les PMA, notamment en Afrique de l'Ouest. Cependant, le développement local n'est pas un modèle "clé en main" (c’est ce particularisme nous offre la possibilité ici d’interroger l’efficacité des bricoles d’une décentralisation jeunes mais souffrant de diverses obstacles mais avec des contextes de bifurcation : FMDL) (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

Chaque territoire est spécifique, il émerge d'un contexte (facteurs culturels, sociaux…) et d'une histoire uniques qui impliquent dès lors une logique de développement unique. Cette différenciation territoriale ne réside pas seulement dans les produits, mais aussi dans la façon d'organiser la production, de créer et de gérer ses ressources, de développer des savoir-faire originaux… Il n'y a donc pas de modèle unique et universel de développement local. Ce n'est pas un processus mécanique qui peut facilement être mis en oeuvre grâce à des politiques ou des programmes à caractère général. Il est avant tout l'affaire d'acteurs de toutes sortes mis en rapport, mobilisés en vue de stimuler une synergie créatrice, porteuse d'effets de développement (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

On se situe donc sous l'enseigne de l'approche particularisante telle que celle définie par Crevoisier[[4]](#footnote-4) (1998) (Leloup, Moyart et Pecqueur 2003).

**Questionnements ?**

Quelles sont les opportunités offertes par les nouvelles perspectives du Fonds minier de développement local ?

Quelles sont les nouvelles trajectoires d’investissements qui s’opèrent dans les collectivités territoriales ?

La stratégie de redistribution des ressources nationales à travers le Fonds minier de développement local impulse-t-elle des stratégies productives structurelles au niveau local ?

Les collectivités locales et l'ensemble des acteurs locaux, coordonnés dans de nouveaux dispositifs d'actions décentralisées, ont-ils la capacité de d’institutionnaliser et d’impulser des dynamiques productives locales ?

Quelles sont les capacités des nouveaux dispositifs institutionnels à provoquer une croissance productive à partir des tissus productifs locaux encore largement dominés par les activités informelles et artisanales (tiré de Piveteau 2005) ?

1. On pourra se reporter aux divers ouvrages publiés et consacrés à la question depuis la seconde guerre mondiale, tous les auteurs ont tenté de conceptualiser à leur façon le phénomène du développement avec des perspectives propres à leur de domaine. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette mobilisation se manifeste à travers les actions que le développement légitime, les institutions qu’il fait vivre et les signes qui attestent sa présence. Il existe des pays « développés » et d’autres « en développement », des projets de « développement », des ministres de la « coopération au développement », un « Programme des Nations Unies pour le développement », une Banque internationale pour la reconstruction et le développement », des instituts d’études du « développement » …etc. Voir : RIST, Gilbert, *op. cit*., p.22. [↑](#footnote-ref-2)
3. Olivier de Sardan citant Marx dans les textes de Feuerbach. [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans un article sur la mondialisation et la territorialisation de l'économie, Crevoisier (1998) identifie deux grands types d'approches pour appréhender le phénomène local : l'approche homogénéisante et l'approche particularisante. La première est qualifiée d'homogénéisante parce qu'elle considère que l'ensemble de la réalité économique peut s'expliquer à partir d'un schéma, de théories et de lois universelles. Selon leurs théories respectives, les écoles inscrites dans cette approche (approches néo-classiques…) émettent des hypothèses sur la réalité économique et par la suite tentent de les valider dans une démarche hypothético-déductive. Postulant l'homogénéité des acteurs et des processus, elles considèrent que les territoires ne sont que le support de l'activité du système économique qui se développe partout selon la même logique. Les différences structurelles entre les territoires ne sont considérées que comme des résidus de l'histoire ou des cas particuliers qui n'invalident pas la théorie. Ces approches ne peuvent rendre compte de la diversité des trajectoires régionales pas plus qu'elles ne peuvent expliquer pourquoi un territoire connaît un développement autonome alors qu'un autre connaît un déclin. L'approche particularisante remet quant à elle en cause l'unicité du développement économique et met en évidence la diversité des tendances et des expériences. Ainsi, les territoires ne sont pas simplement le produit des dynamiques économiques externes, ils deviennent eux-mêmes des éléments structurants de l'économie et de la société avec leur diversité et leurs multiples dimensions (Prevost, 2001). La principale question de recherche de cette approche sera : "pourquoi telle région connaît telle évolution alors qu'une autre se comporte différemment ?" [↑](#footnote-ref-4)